R.P.M. / R.P.R./R.J.P
0414 002 532

Bimestriel ● Tweemaandelijks tijdschrift ● Zweimonatliche Veröffentlichung
mars - avril 2009 ● maart - april 2009 ● März - April 2009
Bureau de dépôt : Liège X

Numéro d'agrément
P605306

SANS LOGIS A.S.B.L.
DAKLOOS V.Z.W. OBDACHLOS V.o.G.

rue Saint-Laurent, 135 ♦ 4000 Liège
♦ tél. 04 221 30 27 ♦ fax 04 222 94 27

♦ e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
♦ a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
♦ compte / rekening / Konto **000-0052257-71** ou /of / oder 240-0617000-84

Des sans-logis au service de leur quartier !

Solidarité environnement

En face de la maison d'accueil des Sans Logis pour hommes, se trouve le jardin Wiket, une petite place agrémentée de beaux arbres et aménagée de bancs. Les résidents, tout autant que les habitants du quartier, aiment parfois s'y reposer, s'y rencontrer. Toutefois, des problèmes de cohabitation et d'entretien (déchets de différentes sortes, canettes vides ...) s'y posaient régulièrement, surtout l'été. Des riverains ont adressé une plainte aux autorités, qui ont, à leur tour, interpellé la la direction de la maison d'accueil. Nous avons saisi l'occasion pour inviter, dans nos locaux, l'échevin en charge de l'entretien des voies, qui a accepté de venir en personne à cette réunion. Il en est ressorti une idée très constructive, proposée par nos hébergés eux-mêmes et baptisée "projet solidarité environnement."

Balai sur l'épaule, charrette en avant,
Un papier nous échappe ? C'est la faute du vent !
A votre service par tous les temps.
Mais l'amabilité des habitants,
Nous réchauffe très souvent…

Poème écrit par Stéphane B., résident.

Cette année, des riverains se sont joint à nous pour le nettoyage.

Chaque jour ouvrable, quelques résidents des Sans Logis se portent volontaires pour procéder au nettoyage de la place et des rues avoisinant la maison d'accueil. La propreté publique participe aussi au projet puisqu'elle fournit le matériel et supervise le travail: des contacts sont ainsi régulièrement organisés avec le brigadier responsable du quartier. L'équipe des balayeurs est encadrée par un animateur de la maison d'accueil, qui est rémunéré par le C. P. A. S., dans le cadre d'un programme de remise à l'emploi.

Cette activité fonctionne depuis maintenant quatre ans, à la satisfaction des riverains, des instances de tutelle, des Sans Logis et du personnel de la maison d'accueil. Si vous passez dans le quartier, vous ne manquerez pas de rencontrer tous les matins l'équipe solidarité environnement:

Une sacrée équipe

Sa composition change tous les jours, en fonction des disponibilités des résidents. Certains s'engagent pour un jour, d'autres travaillent pendant plusieurs mois, sur base facultative et bénévole. Les volontaires reçoivent juste un petit défraiement pour arrondir leur argent de poche. Ils apprennent ainsi à travailler en équipe et Léonce, l'animateur, sait s'y prendre pour diriger et motiver sa troupe. Certains habitants du

quartier leur offrent parfois un verre d'orangeade ou une collation et cela favorise les contacts sociaux.

Ce travail les valorise, il permet de se sentir utile et de retrouver une estime de soi. Il constitue souvent une première étape dans un parcours de réinsertion professionnelle.

Quelques portraits

D'abord, Léonce, l'animateur: accablé par les ennuis, il a lui-même été hébergé à la maison d'accueil, il y a quelques années. Lors de son séjour déjà, il nous avait impressionnés par son calme et son bon sens. Réinstallé dans un logement proche de chez nous, il a obtenu un contrat de travail dans le cadre d'un programme de remise à l'emploi, qui le met à notre disposition durant deux ans. Il nous dit: «J'aime mon travail, car il me procure beaucoup de contacts sociaux. Avant, je connaissais mon quartier, aujourd'hui, je suis connu dans le quartier! Même les policiers et les chauffeurs de bus me saluent. Cela me réjouit de me rendre utile». Léonce donne parfois des leçons de morale aux résidents, mais son discours est écouté. Il est un peu considéré comme le grand frère qui protège et qui encourage.

François, maintenant, et ses cent trente kilos: réputé agressif dans les institutions qu'il a fréquentées auparavant, il est arrivé aux Sans Logis parce qu'il sortait de l'hôpital et qu'il devait attendre avant d'intégrer une habitation protégée. Marcher lui fait du bien, le travail en équipe dans la rue le motive. Nous sentons bien que cette activité le valorise, qu'elle lui donne de l'importance et qu'elle améliore son estime de lui. Après six mois de séjour parmi nous, le toit promis ne s'est toujours pas concrétisé, mais François continue à s'investir, sans relâche, dans le projet solidarité environnement, sans jamais le moindre phénomène de violence.

Marc, lui, traîne un long passé de toxicomane, alternant, dans le désordre, cures, sevrages, rechutes et, même, périodes de détention. Suivant les différents épisodes de sa vie, il loge dans un garni, à l'hôpital ou dans la rue. Son séjour dans notre maison d'accueil constitue l'une de ces étapes. Malgré un état de santé précaire, il travaille régulièrement dans l'équipe solidarité environnement. Il apprécie en particulier d'être perçu d'une manière positive par les habitants du quartier. Il n'est plus vu comme le drogué qui pose des problèmes et dont on se méfie, il s'est mué en une personne qui rend un service collectif, apprécié par les riverains.

Eric, alcoolique grave, a vécu plusieurs années dans la rue, rejetant toutes les propositions d'aide. Revenu pour un sixième séjour à la maison d'accueil, il s'est investi très sérieusement dans le projet solidarité environnement, au point que nous avons jugé bon de l'orienter vers une formation touchant à l'entretien de la nature. Il est maintenant installé dans un petit logement, il s'acquitte de travaux de jardinage chez des particuliers, il nous rend visite régulièrement et, surtout, il ne boit plus!

Une idée très constructive, proposée par nos hébergés eux-mêmes.

Cette activité fonctionne depuis maintenant quatre ans, à la satisfaction de tous.

Une partie de pétanque sur la place réunit sans-logis et riverains.

Michel souffre d'un handicap mental et d'une légère incapacité physique, qui ne l'empêchent toutefois pas d'accompagner l'équipe, le balai à la main, en boitillant et d'assumer sa part de travail. Ses déficiences rendent impossible toute vie en solitaire. Nous l'avons donc orienté vers une institution qui accueille des personnes pour de longs séjours. Il y vit maintenant depuis deux ans.

Quant à Stéphane, l'auteur du poème, il a cinquante-cinq ans. Calme et posé, il se présente comme le sérieux de la bande. Malgré ses compétences, il traîne derrière lui un passé difficile. Son fils de vingt ans a aussi été hébergé chez nous, quelques mois auparavant. Guère habitué aux maisons d'accueil, il reste sur la défensive, en retrait du groupe des autres résidents, semblant se demander où il est tombé... Au départ, il accepte d'accompagner l'équipe solidarité environnement avec réticence. Mais, dès le lendemain, il y retourne spontanément et il trouve peu à peu sa place dans ce petit groupe hétéroclite. Partager cette activité l'a aidé à s'intégrer dans notre maison, à se rendre compte qu'en dépit de la diversité des âges, des personnalités, des origines sociales ou culturelles, on peut cohabiter et agir ensemble.

Et puis, il y a encore Alain, Pierre, Arthur, Jean, Firmin, Luc... Depuis le début du projet, plus de cent personnes ont apporté leur contribution, chacune à sa mesure, travaillant entre un jour et six mois.

Il est facile de dire qu'il leur revient de travailler et non pas de profiter du système! Avec un emploi à leur mesure, bien encadré, à visage humain, on peut insérer des personnes en décrochage. Car, quand on exige un maximum, de soutenir, par exemple, des cadences trop élevées, lorsque prévaut la logique de la rentabilité et du profit extrême, des êtres fragilisés ne trouvent plus de place.

Pour mettre en valeur tout le travail réalisé par l'équipe solidarité environnement, nous organisons la fête de l'été. Ce jour-là, tous les travailleurs de la maison d'accueil, l'animateur, mais aussi les éducateurs, les assistants sociaux et la directrice, partent ensemble en tournée, pour une opération tornade blanche dans le quartier. Cette année, des riverains nous ont aussi accompagnés et se sont joint à nous, le nettoyage une fois terminé, pour un barbecue et une partie de pétanque sur la petite place du jardin Wiket. En mots savants, on appelle cela reconstruire le lien social; mais, bien plus simplement, nous préférons parler de la fête du quartier!

B. C.

Il travaille souvent dans l'équipe "solidarité environnement".

L'a.s.b.l. SANS LOGIS est totalement étrangère aux journaux "SANS LOGIS" vendus sur la voie publique et aux quémandeurs qui récoltent des fonds prétendument en notre nom : nous ne collectons jamais en rue !

Droits de succession : le saviez-vous ?

Donner, par legs, un peu d'argent à une a.s.b.l. comme la nôtre, sans rien enlever à ses propres héritiers, est aujourd'hui tout à fait possible et fort simple, grâce à la formule du legs en duo !

Trois conditions préalables sont à remplir : la rédaction d'un testament ; la cession d'une part des avoirs à au moins une personne physique ; le don du reliquat à une association.

Dans la pratique, le mode d'emploi ne présente aucune difficulté : les droits de succession sur ce qui revient à la personne physique ne sont plus payés par celle-ci, mais bien par l'organisation caritative (qui jouit d'un taux réduit) bénéficiaire de l'autre part. Pour plus de clarté encore, voici une petite illustration. Vous souhaitez par exemple laisser un montant de 35.000 € à votre sœur :

• dans le cadre d'un legs traditionnel, après paiement des droits de succession (35 % en Wallonie, 30 % à Bruxelles et en Flandre), il lui restera 22.250 € dans la première région et 24.500 € dans les deux autres.
• si vous optez, en revanche, pour la formule du legs en duo, avec 25.000 € pour votre sœur et 10.000 € pour une association, votre sœur touchera, dans les trois régions, l'intégralité des 25.000 € et le groupement caritatif recevra :

■ en Wallonie : 10.000 € - 6.250 € (25 % de droits de succession sur 25.000 € pour votre sœur) – 700 € (7 % de droits de succession de l'a.s.b.l.) = 3.050 € ;
■ en région bruxelloise : 10.000 € – 6.250 € (25 % de droits de succession sur 25.000 € pour votre sœur) – 1.250 € (12,5 % de droits de succession de l'a.s.b.l.) = 2.500 € ;
■ en territoire flamand : 10.000 € - 7.500 € (30 % de droits de succession sur 25.000 € pour votre sœur) – 880 € (8,8 % de droits de succession de l'a.s.b.l.) = 1.620 €.

Pour plus de détails ou d'informations, écrivez-nous ou, encore mieux, adressez-vous à votre notaire.
Et, ne l'oubliez pas : rédiger un testament n'a jamais provoqué la mort de personne !

P. B.

♦ **Le fisc vous invite à la générosité !** Si vous acceptez de faire un don de 30 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'a.s.b.l. vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts, variable en fonction de votre revenu imposable.

♦ **Merci d'utiliser notre bulletin de virement** pour votre don, en le déposant auprès de votre organisme bancaire ou en l'envoyant à la banque de la Poste.

♦ **Certaines familles mentionnent**, sur le faire-part de mariage d'un de leurs enfants, l'invitation à remplacer l'envoi de fleurs par un versement à notre compte. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude.

♦ **De fidèles bienfaiteurs**, soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

♦ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous font parvenir des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

♦ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

SI VOUS ETES SENSIBLES à la souffrance des personnes sans-logis, vous pouvez nous aider en effectuant un versement au compte n° BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1 (ou BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB), "SANS LOGIS" à Liège, en utilisant, de préférence, le formulaire ci-joint et en y indiquant CLAIREMENT vos nom, prénom et adresse complète.

De tout coeur, MERCI !

Editeur responsable : M.-L. Lopez, rue Saint-Laurent 135 - 4000 Liège